



**BUDGET ANNEXE**  
**IMMOBILIER**  
**ENTREPRISES**  
**2026**

# BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ENTREPRISES 2026

## Sommaire

Introduction.....	3
I. Dépenses de fonctionnement .....	4
1. Charges à caractère général (chapitre 011) .....	4
2. Charges de personnel (chapitre 012) .....	4
3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	4
4. Charges exceptionnelles (chapitre 67) .....	4
5. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68) .....	4
6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) .....	5
II. Recettes de fonctionnement .....	6
1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70) .....	6
2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75).....	6
3. Atténuations de charges (Chapitre 013) .....	6
III. Dépenses d'investissement .....	7
1. Immobilisations corporelles (chapitre 21) .....	7
2. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16).....	7
IV. Recettes d'investissement.....	8
1. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16).....	8
2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) .....	8

## Introduction

Les équipements gérés par le budget annexe immobilier entreprises sont les suivants :

- La pépinière d'entreprises de Sannois réalisée en 1987, sise 2, esplanade de la gare, qui comprend 24 bureaux et 12 places de parking pour une superficie utile de 710 m<sup>2</sup>.
- L'Hôtel d'entreprises de Franconville-la-Garenne acquis et aménagé par le Département en 1994, sis 38, rue de la station, qui comprend 22 bureaux et 22 places de parking au sein de l'immeuble « Jean Mermoz » pour une superficie de 964 m<sup>2</sup>.

L'équilibre du BP 2026 du budget annexe Immobilier entreprises se définit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	235 162,00	235 162,00
Investissement	17 000,00	17 000,00
TOTAL	<b>252 162,00</b>	<b>252 162,00</b>

Aucune dette n'est rattachée à ce budget.

# I. Dépenses de fonctionnement

## Dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	203 532,00 €	152 142,00 €	-25,25%	64,70%
012	Charges de personnel	60 000,00 €	65 000,00 €	8,33%	27,64%
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	20,00 €	0,00%	0,01%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%	4,25%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	2,13%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	3 000,00 €	-40,00%	1,28%
023	Virement à la section d'investissement	181 903,87 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>465 455,87 €</b>	<b>235 162,00 €</b>	<b>-49,48%</b>	<b>100,00%</b>

### 1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général inscrites au BP 2026 sont de 152 K€ et comprennent notamment les dépenses suivantes :

- Les taxes locales (49 K€),
- Les frais de nettoyage (40 K€),
- Les fluides (34 K€),
- Les frais d'entretien et de maintenance des bâtiments (11 K€),
- Autres (18 K€).

### 2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel inscrites au BP 2026 sont de 65 K€ et correspondent à un agent qui gère et anime les sites.

### 3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante inscrites au BP 2026 sont de 20 € et concernent les écritures d'ajustement sur la TVA.

### 4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles inscrites au BP 2026 sont de 10 K€ et concernent les annulations de titres sur exercices antérieurs.

### 5. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68)

Les provisions inscrites au BP 2026 sont de 5 K€ et correspondent au provisionnement pour les loyers impayés.

## **6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)**

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2026 sont de 3 K€ et correspondent aux amortissements des investissements.

## II. Recettes de fonctionnement

### Recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution	Répartition
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 000,00 €	13 200,00 €	-22,35%	5,61%
75	Autres produits de gestion courante	220 500,00 €	221 162,00 €	0,30%	94,05%
013	Atténuations de charges	0,00 €	800,00 €		0,34%
002	Résultat de fonctionnement reporté	227 955,87 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>465 455,87 €</b>	<b>235 162,00 €</b>	<b>-49,48%</b>	<b>100,00%</b>

#### 1. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les produits des services, du domaine et ventes diverses inscrits au BP 2026 sont de 13 K€ et concernent les prestations relatives à l'incubateur et à l'accompagnement.

#### 2. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante inscrits au BP 2026 sont de 221 K€ et correspondent essentiellement aux loyers.

#### 3. Atténuations de charges (Chapitre 013)

Les atténuations de charges inscrites au BP 2026 sont de 800 € et correspondent essentiellement à la part des agents pour les tickets restaurant.

### III. Dépenses d'investissement

#### Dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution	Répartition
21	Immobilisations corporelles	206 522,01 €	3 000,00 €	-98,55%	17,65%
16	Remboursement des emprunts	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00%	82,35%
	<b>TOTAL</b>	<b>220 522,01 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>-92,29%</b>	<b>100,00%</b>

#### **1. Immobilisations corporelles (chapitre 21)**

Les immobilisations corporelles inscrites au BP 2026 sont de 3 K€ et concernent les travaux divers dans les bâtiments.

#### **2. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)**

Les emprunts et dettes assimilées inscrits au BP 2026 sont de 14 K€ et correspondent aux dépôts et cautionnements.

## IV. Recettes d'investissement

### Recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2025	BP 2026	Evolution	Répartition
16	Emprunt et dettes assimilées	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00%	82,35%
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	3 000,00 €	-40,00%	17,65%
021	Virement de la section de fonctionnement	181 903,87 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
001	Solde d'exécution positif reporté	19 618,14 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>220 522,01 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>-92,29%</b>	<b>100,00%</b>

#### 1. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Les emprunts et dettes assimilées inscrits au BP 2026 sont de 14 K€ et correspondent aux dépôts et cautionnements.

#### 2. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2026 sont de 3 K€ et correspondent aux amortissements des investissements.